

Commune de Teva I Uta,

- section de Papeari, une parcelle de terre dépendant des terres Rarouri-Fei-Aipenu-Faafaa (partie), Paepaeiri, d'une superficie d'après plan de 1 113 mètres carrés, cadastrée section DK n° 161 pour une contenance de 13 ares 21 centiares.

Cette vente, qui a fait l'objet d'un cahier des charges déposé au greffe du TPI de Papeete le 21 novembre 2017 où sont mentionnées les charges, clauses et conditions de la vente, sera faite sur la mise à prix de :

Mise à prix : 5 500 000 F CFP (*cinq millions cinq cent mille francs CFP*).

Il est en outre déclaré, conformément à l'article 873 du code de procédure civile de Polynésie française, que tous ceux au profit desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir inscription avant transcription du jugement d'adjudication.

Enfin, conformément à l'article 881 du code de procédure civile de la Polynésie française, il est précisé que les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de Papeete.

Me Gilles GUEDIKIAN.

SARL ELECTRO FROID
au capital de 100 000 F CFP
Siège social : Domaine Marechal, Teva I Uta, Papeari

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 janvier 2018, il a été constitué sous la dénomination sociale SARL ELECTRO FROID une société à responsabilité limitée ayant pour objet :

- l'importation, la vente, l'installation et l'entretien de tout système de froid et de climatisation ;
- l'étude, le montage, la fabrication, la vente, la réparation et la maintenance de tous équipements, installations et matériel de réfrigération, de conditionnement d'air.

Le siège social a été fixé au domaine Marechal, Teva I Uta, Papeari.

La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés est fixée à 99 années.

Le capital social, formé par les apports des associés, s'élève à la somme de 100 000 F CFP, il est divisé en cent (100) parts sociales de *mille francs CFP* (1000) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La société est gérée et administrée par Mme Maily Moeata LAGARDE et M. Clément Jacob TEKOHUOTETUA pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés, tenu au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

Pour avis et mention,
La gérance.

SCP CHAN & LOLLICHON
Notaires associés
BP 13019 Moana Nui, 98717 Punaauia

RESTAURANT ALINE
Société à responsabilité limitée
au capital de 180 000 F CFP
Siège social : Papeete, rue Albert-Leboucher,
immeuble Te Heiura,
RCS de Papeete n° TPI : 17 39 C, n° TAHITI : C 25661

Avis de modification

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associées en date du 26 février 2018, les modifications suivantes aux mentions anciennement publiées :

Ancienne mention

Gérance : La gérante de la société est Mlle Régina TSANG, demeurant à Papeete.

Nouvelle mention

Gérance : Les gérantes de la société sont Mlle Régina TSANG, demeurant à Papeete, et Mme Minling ZENG, demeurant à Papeete.

Pour avis et mention,
Me Julien CHAN,
notaire associé.

Etude de Mes Philippe CLEMENCET,
Alexandrine CLEMENCET et Jean-Philippe PINNA,
Notaires associés à Papeete (île de Tahiti),
83, rue du Commandant-Destremau

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Jean-Philippe PINNA, notaire associé de la société civile professionnelle dénommée "Office notarial Philippe CLEMENCET, Alexandrine CLEMENCET et Jean-Philippe PINNA", titulaire d'un office notarial à la résidence de Papeete (île de Tahiti), 83, rue du Commandant-Destremau, le 12 février 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, la mise en valeur, la location de tous immeubles et biens immobiliers ainsi que la prise de participation dans toutes sociétés ayant un caractère civil ; Toute division et appropriation desdits immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions à usage d'habitation, commercial, professionnel et industriel sur ces immeubles ; Les emprunts bancaires destinés à la réalisation de l'objet social ; La location, en totalité ou par lots, des immeubles sociaux, et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de ventes, échanges ou apports en société ; Et, généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère civil pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : AZUR INVEST.

Le siège social est fixé à : Arue (98701), lotissement Tamahana, lot n° 32.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : cent mille francs CFP (100 000 F CFP).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : M. Eric GELIOT, demeurant Arue, lotissement Tamahana.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
Le notaire.

EURL VINI IMMOBILIER
au capital de 1 000 000 F CFP
Siège social : Avera, Taputapuatea
RCS : n° 5129B

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 14 juin 2017, M. Albert TAIORE, associé unique de la société VINI IMMOBILIER, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société VINI IMMOBILIER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Papeete.

Cette dissolution mettra fin aux fonctions.

Le gérant,
Albert TAIORE.

EURL ANUANUA TOUR
au capital de 500 000 F CFP

Rectificatif à l'annonce parue au JOPF
du 8 décembre 2017 à la page 18549

A l'avis de constitution

Au lieu de : "Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 29 novembre 2017";

Lire : "Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 1er décembre 2017".

SELARL ISLAND STUDIO ARCHITECTURE
Société au capital de 180 000 F CFP
Siège social : Papeete
RCS de Papeete n° TPI : 16 131 B

Par courrier en date du 20 février 2018, Mme Laure PARENT et M. Matteo GREGORI ont démissionné de leurs fonctions de gérant de la société à compter du 20 février 2018.

Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention

Les gérants sont :

- M. Nicolas GOURDON ;
- M. Matteo GREGORI ;
- Mme Laure PARENT.

Nouvelle mention

Le gérant est M. Nicolas GOURDON

Pour avis,
La gérance.

**Cabinets d'avocats Théodore CERAN-JERUSALEM
et Paméla CERAN-JERUSALEM**
8, avenue Pouvana'a-a-Oopa, BP 2065, 98713 Papeete

STATION-SERVICE HIVA OA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 F CFP
Siège social : Atuona, 98741 Hiva Oa

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2017, il a été rajouté aux statuts un article 12-bis Retrait et exclusion d'associés. Cet article 12-bis est divisé en 4 sous-articles : 12bis-1, 12bis-2, 12bis-3 et 12bis-4

Pour avis,
Me Théodore CERAN-JERUSALEM.

SAS TEREVAU PITI

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : TEREVAU PITI.

Siège social : Punaauia, Taapuna, lot n° 97, Tahiti, Polynésie française.

Objet : L'exploitation d'un navire à grande vitesse sur la desserte maritime entre Papeete et Moorea, et les îles Sous-le-Vent, en lignes régulières et en formules à la demande ; le transport terrestre de marchandises, notamment sur l'île de Tahiti et Moorea ; le transport touristique maritime, notamment sur les îles de Tahiti et Moorea et les îles Sous-le-Vent ; la formation aux métiers maritimes ; l'acquisition et la prise à bail, la location et la construction de tous bâtiments nécessaires à son exploitation ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5 000 000 F CFP composé uniquement d'apports en numéraire.

Président : M. Manfred FA SHIN CHONG, demeurant Punaauia, PK 10,500, côté montagne.

Personne ayant pouvoir général d'engager la société envers les tiers : M. Manfred FA SHIN CHONG demeurant Punaauia, PK 10,500, côté montagne.